

**DGSCN 6 PROJET TOG/00/002**

**ENQUETE DE STRUCTURE DES ENTREPRISES  
INDUSTRIELLES**

***RAPPORT PROVISOIRE DE DEROULEMENT DES  
OPERATIONS***

## INTRODUCTION

Du 08 Avril au 08 Mai 2004, la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, dans le cadre du Programme d'Appui au Renforcement des Capacités de Gestion du Développement et de la bonne Gouvernance (Projet PNUD TOG/00/002), a procédé à l'Enquête de Structure des Entreprises Industrielles. Cette enquête a porté sur 200 entreprises de production industrielles échantillonnées à partir de la base de sondage issue du Recensement des Entreprises de type moderne opérant dans les secteurs de l'industrie, du commerce et des services sur le territoire national togolais.

Il s'agit d'avoir des informations fiables sur tous les intrants entrant dans la production en quantité et en valeur, les produits en détail en quantité et en valeur, les investissements, les structures de la main d'œuvre et des salaires versés et la répartition détaillée du chiffre d'affaire et des charges d'exploitation.

Le présent rapport rend compte des travaux de collecte des données sur le terrain et de codification.

## **2. Réalisation de l'enquête**

### *2.1. Formation des Enquêteurs*

La formation des Enquêteurs et des Superviseurs s'est déroulée du 22 au 26 Avril 2004 à la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale sous la direction de Messieurs EGUIDA, Chef de la Direction des Enquêtes, KPONTON, Expert en Enquêtes Statistiques, GENTRY, Expert en Comptabilité Nationale.

Au cours de cette formation, les enquêteurs et les superviseurs ont pris connaissance du questionnaire et ont reçu des explications fournies et précises sur tous les termes et concepts qu'il contenait pour leur permettre d'harmoniser leurs interprétations. Des instructions claires leur ont été également données pour une conduite efficace des opérations de collecte des données sur le terrain. Enfin, des conseils sur les attitudes et les comportements à observer pendant toute l'opération leur ont été prodigués.

Tous ces points ont été repris dans un Manuel élaboré pour l'enquête et qui servira de guide méthodologique pour les enquêteurs et les superviseurs dans l'exécution des tâches sur le terrain.

Cette phase théorique de formation a été suivie de séances pratiques : simulation des interviews en salles. Les simulations ont permis d'expérimenter la saisie des variables ( comment mener les interviews, comment poser les questions, comment obtenir la précision des réponses et comment enregistrer ces réponses ).

Les questions posées par les enquêteurs et les superviseurs durant toute la formation, les observations qu'ils ont formulées et les difficultés révélées par les simulations ont permis à l'équipe technique de finaliser le questionnaire et de prendre des dispositions supplémentaires pour l'opération de collecte proprement dite.

## ***2.2.Dispositions pratiques***

A la lumière des expériences tirées de la simulation les dispositions pratiques ont été renforcées et ont visé essentiellement la structure et le fonctionnement des équipes, la mobilité des enquêteurs et des superviseurs sur le terrain, la mise en confiance et le renforcement de la sensibilisation des chefs d'entreprises, l'orientation géographique des enquêteurs sur le terrain.

## - *La structure et le fonctionnement des équipes*

Le personnel de l'exécution de l'enquête ( préparation, collecte des données, saisie, analyse et publication des résultats ) a été hiérarchisé comme suit :

*Coordonnateur Général* : assure l'administration générale de l'enquête.

*Coordonnateur technique* : veille au respect des normes techniques dans le déroulement des opérations ( préparation, collecte des données, saisie, dépouillement, analyse, publication des résultats ) ;

*Assistants informaticiens* : sont chargés du rassemblement des données collectées, du contrôle du chiffrement, de la codification et de la saisie ; aident la tabulation et à l'analyse ;

*Coordonnateurs Régionaux* : Ce sont les Directeurs Régionaux de la Statistique. Ils sont chargés du contrôle de toutes les phases pratiques de l'enquête dans les régions respectives :

*Superviseurs* : Ce sont des auxiliaires qui suivent au jour le jour la collecte des données que les agents enquêteurs réalisent sur le terrain, les surveillent dans l'exécution de leurs tâches, font rectifier les erreurs commises, rassemblent les questionnaires remplis, procèdent à des vérifications et à des tests de cohérence, redistribuent, s'il le faut, les tâches aux agents de collecte de leur ressort. Un Superviseur a sous son contrôle 3 enquêteurs.

*Enquêteurs* : Ce sont des agents chargés de la collecte des données sur le terrain (remplissage du questionnaire). Munis des documents de l'enquête, ils se présentent dans les entreprises à enquêter, procèdent aux interviews auprès des responsables pour remplir les rubriques du questionnaire, font les rangements et les classements en fin de travail pour un compte rendu aux superviseurs attitrés. En cas de difficultés dans l'exécution de leurs tâches, ils doivent toujours se référer aux superviseurs.. Un enquêteur devrait enquêter en moyenne 10 entreprises.

*Agents de saisie* : Ce sont des agents préposés à la saisie informatique des données recueillies sur les questionnaires. Ils doivent respecter strictement les dispositions formulées et les instructions données par les Assistants informaticiens.

Les précisions apportées et qui touchent le fonctionnement des équipes se présentent comme suit :

A Lomé, une équipe est composée de trois enquêteurs et d'un superviseur. A l'intérieur du pays, les Directeurs Régionaux de la Statistique jouent le rôle de superviseur en collaboration avec la coordination. Les superviseurs ont pour rôle d'affecter les entreprises à enquêter aux agents enquêteurs, de suivre ceux-ci sur le terrain pour les aider à résoudre les problèmes de réticence. Le Superviseur tient une réunion quotidiennement ( en fin de journée ) avec son équipe pour revoir les questionnaires remplis, recenser les difficultés rencontrées par les agents pour éventuellement intervenir le lendemain. Chaque mardi après-midi, les superviseurs se réunissent avec l'équipe technique de l'enquête à la Direction Générale de la Statistique où chacun présente le rapport d'activité de son équipe (nombre d'entreprises enquêtées, difficultés rencontrées, etc. ).

#### ***- La mobilité des Enquêteurs sur le terrain***

Les agents enquêteurs avaient journalièrement 1000 F CFA chacun pour leur déplacement sur le terrain et bénéficient des appuis ponctuels de l'équipe technique (véhiculée) en cas de difficultés particulières.

#### ***- La mise en confiance des Chefs d'entreprise***

La simulation a révélé que les chefs d'entreprise assimilaient les enquêteurs aux agents des Impôts. Cette confusion les mettait dans des attitudes de méfiance, voire de réticence totale pour répondre aux questions. L'équipe technique s'est rapidement déployée pour faire confectionner des badges et faire signer des lettres de recommandation aux enquêteurs et superviseurs par le Ministre de l'Economie, des Finances et des Privatisations destinées aux chefs d'entreprise.

### *- Le renforcement de la sensibilisation*

La sensibilisation a été renforcée sur les mas-média, notamment sur la chaîne de la Radio nationale et dans la presse officielle.

### *2.3.3. Les missions de suivi, de coordination et d'évaluation*

La Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale a organisé deux missions de suivi, de coordination et d'évaluation pendant le déroulement des opérations de terrain.

La première qui s'est déroulée du 08 Avril au 18 Avril 2004 était dirigée par le Coordonnateur Général de l'enquête, M. PALANGA, Directeur Général de la Statistique et de la Comptabilité Nationale et comprenait le Coordonnateur Technique, M. EGUIDA, l'Expert National en Enquêtes Statistiques, M. KPONTON et un Superviseur M. DOSSAVI Koffi. La mission s'est rendue successivement dans quatre régions économiques où des séances de travail ont été organisées avec les Directeurs Régionaux de la Statistique pour faire le point du lancement des opérations sur le terrain, évaluer ce qui est déjà fait et apporter des solutions aux difficultés rencontrées.

La deuxième mission a eu lieu à la fin des opérations de terrain dans les mêmes régions pour l'évaluation du travail fait et l'appréhension des correctifs à apporter pour combler les lacunes relevées.

## **3. Codification**

La codification des activités et des produits a été effectuée par les Superviseurs de Lomé. Les nomenclatures utilisées sont celles recommandées dans les pays de l'UEMOA : NAEMA et NOPEMA. Cette opération a démarré une semaine avant la fin de l'enquête sur le terrain. Elle s'est déroulée en groupe, ce qui a permis d'harmoniser les

points de vue et d'attribuer aux activités et produits semblables les mêmes codes.

#### **4. Saisie des données collectées**

Au fur et à mesure que les questionnaires remplis sont contrôlés et codifiés, ils sont acheminés à la salle de saisie. La saisie des questionnaires a proprement commencé la semaine qui a suivi la fin de la collecte des données sur le terrain. Quatre ( 4 ) opératrices de saisie ont assuré cette opération sous la supervision de deux (2) assistants informaticiens.

#### **5. Difficultés**

Malgré que plusieurs mesures aient été prises pour faciliter la mise en œuvre de l'opération de l'enquête dans son ensemble, des difficultés ont été rencontrées.

##### *Au niveau de la collecte des données*

A Lomé comme à l'intérieur du pays, les difficultés rencontrées par les équipes d'enquêteurs sont essentiellement les suivants :

- informations incomplètes
- réticence et refus de répondre
- rendez-vous manqués

##### *Au plan de la codification*

Il a été parfois difficile de codifier certains produits tels que les intrants et aux produits. L'apport très remarquable de l'équipe technique a permis de trouver des solutions adéquates à ces problèmes.

### *An niveau des opérations de saisie*

Certains questionnaires mal contrôlés ou codifiés ont été essentiellement à l'origine des difficultés rencontrées par les opératrices de saisie. Les superviseurs concernés ont été chaque fois interpellés pour redresser la situation.